

> MEDEF Ile-de-France

Le MEDEF Ile-de-France représente les entreprises d'Ile-de-France, de toutes tailles, des secteurs de l'industrie, de la construction et des services. à travers 35 organisations professionnelles de branche, les MEDEF territoriaux et les groupements locaux, notamment ceux du Val d'Oise et des Yvelines directement concernés par le prolongement de la Francilienne-Ouest.

> POUR LA CROISSANCE, L'EMPLOI, LE BIEN-ÊTRE ET L'ENVIRONNEMENT

>Le prolongement de l'A104: une urgente nécessité

La qualité des infrastructures du transport est un élément essentiel pour l'attractivité de l'Ile-de-France, son développement économique et le bien être de ses habi-

tants. D'ailleurs, nos études montrent régulièrement que la proximité d'infrastructures de transport performantes (autoroutes, voies rapides, liaisons TGV, transports en commun bien cadencés) est un des éléments essentiels dans le choix du lieu d'impla- dans l'Ouest de l'Ile-de-France. tantation pour une entrepri-

se. A l'Ouest de l'Ile-de-France, les pôles de Cergy Pontoise et de Saint-Quentinen-Yvelines souffrent d'une insuffisance d'infrastructures de transport, notamment routières. C'est pourquoi, il est urgent de

réaliser le prolongement de la Francilienne entre Méry-sur-Oise et Orgeval dit Francilienne-Ouest.

L'aménagement et le développement du

territoire sont au cœur des préoccupations du MEDEF Ile-de-France qui, lors de la dernière parution de son Livre blanc (janvier 2006), a déjà abordé ce sujet. C'est pourquoi il souhaite rendre public aujourd'hui une étude de l'Institut géographique national (IGN) analysant

l'impact en terme de performances économiques et naturelles des cinq tracés du prolongement de la Francilienne entre Cergy-Pontoise et Poissy-Orgeval soumis au débat public.

Le prolongement de la Francilienne. un facteur essentiel:

> de croissance économique

> de soutien à l'emploi durable > de bien être et d'amélioration

de l'environnement

du débat public

> CONTACT ---

MEDEF Ile-de-France

251 boulevard Péreire 75852 Paris cedex 17 Tél.: 01 40 55 12 50

www.medef-idf.fr

Pour la croissance, l'emploi, le

> Réaliser la Francilienne-Ouest c'est...

Créer des emplois pérennes

La Francilienne-Ouest créera une meilleure relation entre les actifs et les entreprises améliorant ainsi les performances des entreprises desservies qui proposeront des emplois plus qualifiés ou nouveaux. De même, les résidents du Val d'Oise et des Yvelines accéderont à des lieux de formation plus diversifiés, des lieux d'achats et de services plus nombreux répondant mieux à leurs attentes.

Faciliter l'accès aux espaces de détente

Elle permettra aux résidents du Val d'Oise et des Yvelines et des départements limitrophes (93,80,60) d'accéder à des espaces naturels toujours plus diversifiés. Les habitants du Val d'Oise pourront par exemple accéder commodément au Parc naturel de la haute vallée de Chevreuse, ceux des Yvelines au Parc du Vexin français. Elle ouvrira par ailleurs de vastes espaces naturels aux habitants de la Petite Couronne, la plus densément peuplée et créera à ce titre du bien être.

Davantage de sécurité

1 km parcouru sur autoroute est 4 fois moins dangereux qu'un déplacement sur une route traditionnelle. La mise en service de la Francilienne-Ouest délestera la RN 184 et réduira le nombre d'accidents corporels même si le nombre total de kilomètres parcourus après la mise en service de l'autoroute sera supérieur de quelques pour cent.

(bleu)

Moins de nuisances sonores

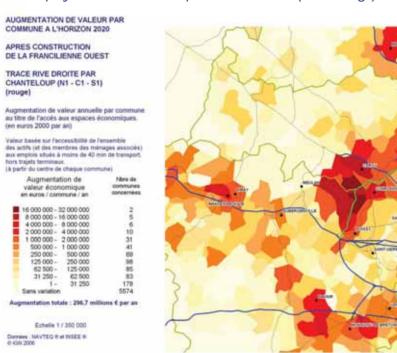
Les habitants situés le long de la RN 184 sont aujourd'hui exposés à un bruit intense, dépassant parfois 75 décibels, seuil difficilement tolérable. Après réalisation des travaux, ils seront moins exposés par suite du délestage massif du trafic de transit au profit de l'autoroute. Le long de la Francilienne, quel que soit le tracé retenu aucune maison individuelle, aucun immeuble ne sera exposé à plus de 55 décibels (calme champêtre).

Une pollution réduite

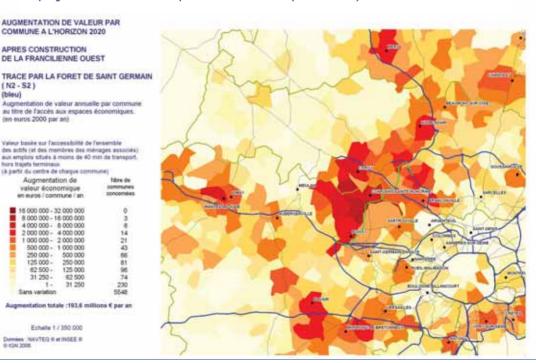
Dans le même temps, les habitants des Yvelines et du Val d'Oise parcourront plus de kilomètres, mais avec moins d'embouteillage réduisant ainsi la facture énergétique et limitant la pollution atmosphérique (oxydes d'azote ou gaz

à effet de serre tels que CO2 et CH4). La proportion de temps arrêté sera moins élevée, le déplacement s'effectuera à des vitesses de l'ordre de 60 à 80 kms/h, vitesses générant les consommations énergétiques les plus basses.

La performance économique des territoires (tracé rouge)

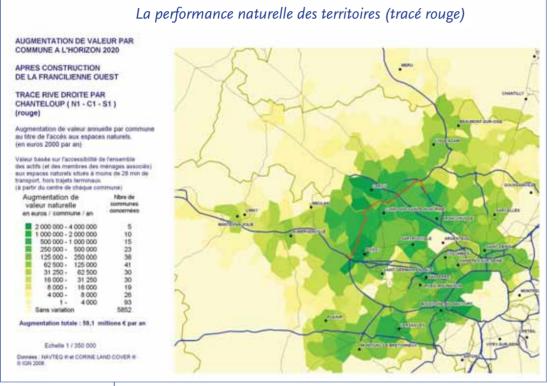


La performance économique des territoires (tracé bleu)



bien-être et l'environnement

> Une étude de l'Institut géographique national (IGN) témoigne du puissant effet de la Francilienne sur la création de richesse et l'augmentation du bien-être des résidents



Méthodologie de l'étude

L'étude évalue les 5 variantes du projet selon la méthode officielle préconisée par l'instruction cadre du ministère de l'Equipement et des Transports en date du 25 mars 2004, tant pour les performances économiques que les performances naturelles.

Pour les performances économiques

Il s'agit d'évaluer la création de valeur économique associée à la réalisation de l'infrastructure. Pour chaque commune, l'application de la formule donnée dans l'instruction du 25 mars 2004 permet de déterminer le supplément de richesse annuelle induit par l'ouvrage en se référant au nombre d'emplois commodément accessibles (dans les 40mns hors trajets terminaux) avant et après réalisation de l'ouvrage à partir du centre de la commune.

Les résultats obtenus sont multipliés par un coefficient de 0,85 tenant compte du fait que tous les déplacements ne bénéficient pas de la mise en service de la Francilienne.

Pour les performances naturelles

Il s'agit du supplément d'intérêt que les résidents attachent au fait de pouvoir accéder à des espaces naturels dans les 28mns, hors trajets terminaux.

Les cartes de l'étude IGN sont disponibles sur le site du débat public, www.debatpublic-francilienne.org > rubrique «participer au débat» > sous rubrique *«contributions* des acteurs institutionnels» > Contribution du MEDEF Ile-de-France

La performance naturelle des territoires (tracé bleu)

AUGMENTATION DE VALEUR PAR COMMUNE A L'HORIZON 2020

APRES CONSTRUCTION

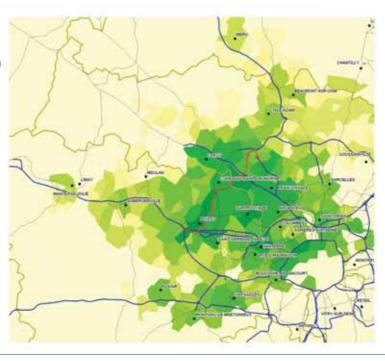
TRACE PAR LA FORET DE SAINT GERMAIN

Augmentation de valeur annuelle par comm au titre de l'accès aux espaces naturels. (en euros 2000 par an)

Valeur bosée sur l'accessibilé de l'ensemble des actifs (et des membres des ménages associés aux espaces naturels situés à monte de 28 min de transport, bors trajets seminaux. (à partir du centre de chaque commune)



Echelle 1 / 350 000 Données: NAVTEQ é el CORINE LAND COVER é 9 ISIN 2006





Francilienne-Ouest : comparaisons des performances économiques et naturelles des différentes variantes de tracé

	Tracés	Tracé rive droite par Chanteloup (rouge)	Tracé mixte par Achères (vert)	Tracé par la forêt de Saint-Germain (bleu)	Réaménagement de la N184 (noir)	Tracé nord-ouest par le Vexin (violet)
Horizon 2020	Augmentation de valeur économique annuelle	0,85 x 349,0 = 296,7 millions € par an	0,85 x 311,3 = 264,6 millions € par an	0,85 x 227,8 = 193,6 millions € par an	0,85 x 206,3 = 175,4 millions € par an	0,85 x 139,2 = 118,3 millions € par an
Euros 2000	Augmentation de valeur liée à l'accessibilité aux espaces naturels	0,85 x 68,4 = 58,1 millions € par an	0,85 x 59,5 = 50,6 millions € par an	0,85 x 63,8 = 54,3 millions € par an	0,85 x 54,4 = 46,2 millions € par an	0,85 x 36,4 = 30,9 millions € par an
	Augmentation de valeur liée au transport de fret*	0,33 x 296,7 = 97,9 millions € par an	0,33 x 264,6 = 87,3 millions € par an	0,33 x 193,6 = 63,9 millions € par an	0,33 x 175,4 = 57,9 millions € par an	0,33 x 118,3 = 39,0 millions € par an
	Nombre d'emplois induits	3 560	3 180	2 330	2110	1 420
	Total des avantages annuels	452,7 millions € par an	402,5 millions € par an	311,8 millions € par an	279,4 millions € par an	188,2 millions € par an
	Coût estimé de l'ouvrage **	1,5 / 1,127 = 1,331 MM €	1,5 / 1,127 = 1,331 MM €	2,1 / 1,127 = 1,863 MM €	1,1 / 1,127 = 0,976 MM €	2,1 / 1,127 = 1,863 MM €
	Rapport entre les avantages annuels et le coût de l'ouvrage	34,0%	30,2%	16,7%	28,6%	10,1%
	Temps de retour	2,9 ans	3,3 ans	6,0 ans	3,5 ans	9,9 ans

*: 0,33 correspond à la part des véhicules commerciaux, utilitaires et poids lourds de plus de 3,5 tonnes dans la parc automobile Francilien

**: en euros 2000 en appliquant aux évaluations 2005 données dans les documents du débat public un coefficient réducteur de 1,127 correspondant au taux d'évolution de l'indice des prix des travaux publics entre 2000 et 2005.

> Ce tracé induit l'augmentation des performances économiques la plus élevée, avec une zone de retombées fortes allant de Poissy jusqu'à l'Isle-Adam au nord, Ermont à l'est. Les augmentations maximales concernent la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Cergy / Vauréal / Jouy-le-Moutier) et également la boucle de la Seine (Triel / Chanteloup-les-Vignes / Andrésy / Carrières).

Ce tracé induit également l'augmentation des performances naturelles la plus élevée, avec d'importants effets sur un axe allant de Poissy à Cergy-Pontoise et sur un deuxième axe allant de Montigny-les-Cormeilles,

Herblay jusqu'à Saint-Ouenl'Aumône.

> Le résultat en terme de performances économiques est inférieur de 11% à celui du tracé rouge. La répartition dans l'espace de l'augmentation des performances est très proche. Si les retombées augmentent à Achères et à Conflans-Sainte-Honorine, mieux desservis, elles baissent légèrement ailleurs. Les performances naturelles sont également inférieures, de l'ordre de 13%, à celles du tracé rive droite. Le nord de la boucle de Chanteloup est, de ce point de vue, un peu moins bien desservi.

- > La géographie des retombées est à peu près la même que dans les tracés précédents, mais le résultat total baisse significativement, car le nombre d'emplois commodément accessibles est plus modeste en raison du passage par la forêt. En terme de performances naturelles, cette solution rivalise avec le tracé par la boucle de Chanteloup du fait d'un accès facilité à la forêt de Saint-Germain.
- > Parmi les 4 tracés voisins géographiquement, c'est celui qui donne les résultats les moins favorables en terme de création de valeur économique (59% de la création de valeur

économique du tracé rouge). Les retombées sont en effet beaucoup plus faibles pour les communes de la boucle de la Seine, par exemple. Le tracé est à la fois moins direct (il est en forme de S) et moins efficace dans sa desserte (passage par la forêt). En terme de performances naturelles, les résultats sont relativement meilleurs (79% des résultats du tracé rive droite) du fait du passage en forêt.Compte tenu de son coût plus modéré, le temps de retour situe cette variante en 3ème position.

> L'augmentation des performances économiques est la plus modeste de toutes les variantes car le tracé dessert moins d'habitants et moins de zones d'emplois.

Les communes qui bénéficient des meilleures retombées sont celles de la zone aval de la vallée de la Seine : les Mureaux / Meulan, puis Issou / Gargenville, Mantes / Limay et jusqu'à Bonnièressur-Seine / Freneuse. Il s'agit en fait de l'amorce d'une quatrième rocade qui ne peut en aucun cas se substituer à la Francilienne.

En terme de performances naturelles, cette solution n'atteint pas de très bons résultats du fait de la faiblesse du nombre des résidents desservis.

Conclusion

Au regard des différents éléments de l'étude, 3 tracés (le rouge, le vert et le bleu) présentent des retombées économiques intéressantes tout en offrant de meilleures conditions de vie aux habitants.

Toutefois, le MEDEF Ile-de-France tient à signaler que le tracé rouge présente le retour sur investissement le plus court (moins de 3 ans), permet de raccorder dans les plus brefs délais les pôles économiques de Cergy et de Saint-Quentin et, de surcroît, est le plus respectueux des engagements pris vis-à-vis des habitants (les emprises étant inscrites depuis plus de 30 ans dans les schémas directeurs de l'Ile-de-France).

Au-delà du prolongement de l'A104-Ouest, le MEDEF Ile-de-France souhaite un bouclage complet et rapide de la Francilienne qui seul, lui permettra de jouer son rôle de super-rocade.

Pour en savoir plus, vous pourrez vous procurer l'intégralité de l'étude IGN sur le site du MEDEF Ile-de-France (www.medef-idf.fr)